

**Vous pouvez compter sur elle.**

Union de Banques Suisses  
Martigny, avenue de la Gare 6, tél. (026) 22 12 12

**LOUPES VISUELLES**

**OPTIQUE**  
Centre commercial Coop-POSTE  
1920 MARTIGNY - Tél. (026) 22 54 54  
**LE SERVICE SAUNIN OPTIQUE**

# CONFEDERE

MARTIGNY ET SA REGION  
JOURNAL D'OPINION DU VALAIS ROMAND

**SECURA**  
L'assurance de la Migros

Agence du Valais - Av. de la Gare 38  
**GUY SCHWERY - MARTIGNY**  
Tél. (026) 22 70 51 - Fax (026) 22 34 20

J.A. MARTIGNY 1

Tél. (026) 22 65 76 - Fax (026) 22 49 18

131<sup>e</sup> année - Bi-hebdomadaire - Fr. 1.—

**EDITO**  
PAR ADOLPHE RIBORDY

## Taux en folie

Faut-il prendre pour argent comptant, ces rumeurs d'une cinquième hausse des taux hypothécaires? Il semble que oui. Devant les annonces précédentes, brutales, le monde politique avait réagi et le débat s'était engagé devant les Chambres fédérales avec le résultat que l'on connaît. Pour éviter pareille mésaventure, on prépare dans les milieux bancaires le terrain. C'est de bonne guerre.

Comme c'est de bonne guerre de laisser entendre que celle du Golfe y est pour quelque chose, alors que c'est certainement l'inverse puisque l'insécurité dans cette région du monde va créer un afflux d'argent vers les coffres-forts de la planète et la Suisse en est.

Enfin, la colère si elle doit se diriger quelque part ce n'est pas tellement vers les banques qu'elle doit s'orienter mais plutôt vers le monde politique.

Les banques, c'est leur métier, sont des marchands d'argent. Afflux de marchandises, elle coûte moins cher, rare, elle coûte plus cher.

Hormis les effets conjoncturels et la mobilité de l'argent, deux actes volontairement politiques restreignent la masse monétaire en circulation:

1. d'abord la Banque Nationale qui, pour lutter contre l'inflation, ne met pas sur le marché tout l'argent nécessaire;
2. ensuite, la loi sur la prévoyance professionnelle qui, depuis cinq ans maintenant, crée une épargne forcée dont les fonds sont affectés en dehors des circuits hypothécaires ou d'épargne classique.

Depuis un an et demi, date de la première hausse, le monde politique sait à quelle sauce sera mangé l'emprunteur, mais aucune mesure concrète n'est venue enrayer ce processus.

Certains l'ont regardé comme une fatalité: «Nous devons rejoindre les taux européens». D'autres encore ont voulu contraindre les banques oubliant qu'à la limite, celles-ci pouvaient ne plus prêter.

Il fallait donc ou bien des mesures qui rétablissent pleinement la loi du marché et de la concurrence ou bien canaliser l'argent épargné par la LPP vers le marché hypothécaire individuel sans le concours des banques.

La mesure dirigiste quoi.  
Car, en fin de compte, le locataire ou petit propriétaire qui a conclu de bonne foi un marché pour son logement il y a cinq ans lorsque le taux était à 5 1/2% n'a pas d'autres choix que de subir.

Si vous pouvez changer votre mode de transport si l'essence augmente, si vous pouvez vous priver de viande de veau si le prix est trop élevé, vous ne pouvez pas ne plus habiter et en plus les conditions pour habiter vous sont imposées. Dès lors, dans un tel cadre, invoquer le marché est une duperie. Puisque l'économie a ses lois, nous dit-on, il faut que la politique modifie les siennes sinon une guerre sociale pourrait s'ouvrir.



Le bâtiment Majella deviendra propriété communale au début de l'année prochaine, mais n'accueillera pas l'Auberge de Jeunesse.

## AUBERGES DE JEUNESSE

### Sion ouvre au mois de juin Un gîte d'accueil à Martigny

Sion ouvrira les portes de sa nouvelle Auberge de Jeunesse au mois de juin dans un immeuble situé à proximité immédiate de la gare CFF. Septante-six lits seront ainsi mis à la disposition des jeunes voyageurs de passage dans la capitale.

A Martigny, on vit actuellement une période de transition. Suite à la rupture de contrat prononcée par l'Association bernoise des Auberges de la Jeunesse avec l'Administration communale, cette dernière s'était mis en tête de transformer le bâtiment Majella en cours d'acquisition. Seulement voilà, les estimations effectuées en vue d'assurer la rentabilité de la nouvelle AJ ont révélé la trop grande importance de l'engagement financier.

Les locaux aménagés au sous-sol du bâtiment du Feu feront donc l'objet d'améliorations. A Martigny, la volonté de maintenir un gîte d'accueil est donc réelle.

Notre enquête en **8**

**SOMMAIRE**

Martigny: ouverture du foyer de jour	<b>8</b>
Martigny en 1991: au rythme du 700°!	<b>3</b>
Tunnel du Gd-St-Bernard: trafic en légère diminution	<b>2</b>
Centre thermal d'Ovronnaz: la direction réagit	<b>2</b>



## PATROUILLEURS: garde-à-vous!

Tout débute par «Zig Zag», un chant perdu dans le souvenir de ceux de la MOB, tout se termine par le «Vieille Garde», autre chant que les armées napoléoniennes fredonnaient à travers l'Europe. Entre ces deux refrains des moments d'intenses émotions face aux souvenirs de ceux de 39-45 qui ne sont plus là, face aux retrouvailles, face aux nouvelles tristes de ceux, excusés, qui ne seront plus là en 1992.

Qu'importe, l'essentiel est de célébrer l'amitié et la camaraderie, un peu exclusive il est vrai, qui faisait dire à Henri de Monfreid: «L'amitié est une vertu donnée aux hommes et qui leur fait comprendre qu'ils ont un Dieu».

**5**

Il y a peu, la radio France-Inter diffusait une émission consacrée à la Suisse primitive, dans le contexte du 700<sup>e</sup> anniversaire de la Confédération. Vint inévitablement sur le tapis la question de l'intégration de la Suisse à l'Europe.

Bien qu'il soit de bon ton, en ce moment, de se montrer européen, — même en foulant l'herbe des pâturages historiques du Rütli, — un professeur de la région rappela opportunément que les institutions helvétiques accordaient la primauté de la décision politique à la plus petite cellule du territoire: la commune. Par la suite, et ensuite seulement, on portait les affaires aux

**EN DIRECT AVEC**

Jean Vogt

## L'Europe européenne?

plans cantonal et fédéral. C'était clair et net; il suffisait de dérouler le parchemin du Pacte de 1291 pour conclure à l'autonomie des communes et des régions, dont l'invulnérabilité n'était provisoirement mise en sourdine que par des atteintes provoquées de l'extérieur au détriment de l'Alliance. Dans ce cas, le Pacte se roulait en boule comme un hérisson préparant sa défense et les gens des vallées se regroupaient en hurlant avec force: debout, debout, repoussons l'étranger! Voilà le schéma-scénario définissant le fédéralisme opposé à la centralisation. A ce jour, le processus a été pratiquement inversé au profit de la Confédération pour maints objets de portée générale.

Toutefois ce schéma, même ramolli par le temps, a été soigneusement instillé, perfusé dans le sang du citoyen suisse dès son enfance. Les livres d'histoire de son école primaire vantaient les hauts faits d'armes de ses ancêtres bâtis comme des hercules et semant la panique sur les champs de ba-

taille, peu fréquemment sur le sol de la patrie — Dieu soit loué! — mais souvent en terre étrangère, dans l'exercice d'un mercenariat imposé par la disette en un temps où les Suisses étaient les saisonniers de l'Europe.

Lorsqu'on abordait les leçons de géographie, on voyait défilier les écussons des cantons dont les ressources étaient invariablement l'agriculture et l'élevage du bétail, à l'exception de quelques cités urbaines vouées au

posée à l'appétit de conquête des blocs non européens. Il laissera l'agriculture sur le carreau pour parer au plus pressé. La libre circulation des salaires va poser des problèmes inextricables.

Le cadre institutionnel suisse, celui d'un petit pays dont la minuscule superficie réclame le port de lunette pour qu'on le distingue de la masse de ses voisins, — est certes cité en exemple, mais avec une nuance muséologique tendant à lui conférer l'aspect d'une curiosité qui vaut le détour. Et pourtant, quoi de plus normal que d'hésiter entre un fédéralisme européen et la constitution d'un bloc unitaire dans lequel ne pourront être gommées les différences fondamentales entre les pays qui le composent?

La culture? Pourquoi ne pas laisser subsister les riches spécificités nationales et régionales face à l'indispensable esprit européen qui se développe par la force des choses? La médiatisation intégrale et instantanée de tout événement de quelque importance, qui met en contact permanent des peuples qui s'ignoraient auparavant, pourrait cohabiter avec les particularités locales formant le tissu des valeurs auxquelles chaque nation est attachée, c'est-à-dire sa civilisation. L'éveil des nationalismes dans les pays de l'Est — au sens ethnique du terme — nous le rappelle à point nommé.

Autrement dit, l'Europe européenne n'est pas pour demain, malgré la portée ambitieuse et vaste du regard de la jeunesse d'aujourd'hui. Sa mise en place se fera très lentement tout au long du XXI<sup>e</sup> siècle.

## Grogne à la Police cantonale

Nous avons reçu en rédaction la lettre suivante:

*Cadeau de fin d'année de l'Etat du Valais aux apprentis et jeunes aspirants*

De la nouvelle liste des prix de la cantine de la Police cantonale valaisanne à Sion, valable au 1<sup>er</sup> janvier 1991, nous citons par exemple: le repas de midi passe d'un seul coup de Fr. 5.50 à Fr. 10.— tout rond, augmentation de plus de 80%; bel exemple!

Sans aucun avis préalable, cette décision incompréhensible, au détriment des petits salaires, des sans grades, réjouit les restaurateurs du Valais central et en particulier le président de leur association: M. Pierrot Moren. Merci commandant!

Dans une circulaire adressée aux usagers de la cafétéria de la Police cantonale, le capitaine Nicolas Moren, chef du Service de l'administration générale, fait ressortir que c'est suite à un rapport de l'Inspection des finances que cette augmentation a dû être réalisée.

Ceci permettra de couvrir les frais directs.

De plus, la privatisation du restaurant est envisagée. Différée en raison du statut particulier de la Police cantonale, une étude est en cours pour concrétiser cette demande.

Mais cette brutale hausse pénalise fortement les petits revenus d'où la grogne des policiers.

Ry

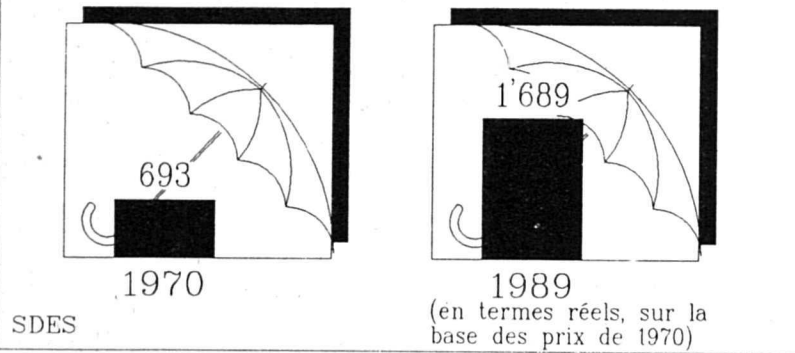


## SUISSE

## Assurances: les Suisses gros demandeurs

Assurances: les Suisses passent volontiers à la caisse

Primes encaissées pour les affaires directes suisses (fr. par habitant)



En 1989, le volume des primes encaissées dans les affaires directes suisses par les institutions d'assurance (sans les caisses de pension autonomes, la CNA, les caisses-maladie reconnues et les assurances immobilières cantonales) soumises à la surveillance de l'Office fédéral des assurances privées s'est élevé à Fr. 3634.— par habitant (population résidante moyenne). En termes réels, soit compte tenu de la dépréciation monétaire, les primes encaissées par habitant se sont multipliées par plus de 2,4 depuis 1970. Cette forte progression est imputable pour l'essentiel à l'introduction de la prévoyance professionnelle et de l'assurance-accidents obligatoires, à l'accroissement de l'éventail des prestations d'assurance et surtout à l'augmentation de la demande des assurés. Sdes (Sources: Office fédéral des assurances privées, Office fédéral de la statistique).

## ECONOMIE

## SOCIÉTÉ DE CONSOMMATION - SOCIÉTÉ DE DÉCHETS

Il y a trente ans, toutes activités économiques et domestiques confondues, chaque habitant, sans distinction d'âge, «produisait» en moyenne annuelle 150 kg de déchets et ordures de toute nature. 5,5 millions de personnes vivaient alors sur 41 000 km<sup>2</sup>, soit 134 habitants par km<sup>2</sup>.

Aujourd'hui, 6,6 millions — donc 161 par km<sup>2</sup> — produisent 400 kg de déchets/habitant. Ils débordent dans les rares décharges à l'air libre encore autorisées, les usines d'incinération et de traitement des ordures, dans la nature, le long des routes, les champs et les forêts.

S'il on y ajoute les déchets gazeux en partie perceptibles mais insaisissables et irrécupérables, on a de quoi craindre l'avenir... à moins que l'on s'attaque à ces problèmes plus à fond, sans compromissions, ni délais.

## PÉNURIE DE FONCTIONNAIRES: PASSER A L'ACTION

En 1988, les fonctionnaires fédéraux ont bénéficié d'ajustements appréciables de leurs conditions matérielles de travail. Néanmoins, le Conseil fédéral continue à se plaindre de ses difficultés de recrutement, voire même de nombreux départs de ses services. Il parle d'un retard des traitements sur ceux qui sont offerts dans l'économie privée.

Mais il ne dit rien des personnes dégoûtées du mauvais esprit régnant généralement au sein de l'Administration: motivations de travail plus matérielles que professionnelles, jeux de coude politiques et autres pour avancer, ajustements de revenus plus avantageux pour les collaborateurs médiocres que pour ceux qui sont efficaces.

Certes, les fonctionnaires fédéraux n'ont pas pleinement profité de la situation économique longtemps favorable. Mais actuellement bien des entreprises ne peuvent offrir à leur personnel des augmentations de salaires équivalentes à celles que la Confédération vient encore d'accorder au sien en plus de la sécurité permanente de l'emploi et du bénéfice d'institutions de prévoyance au sommet du progrès social.

Réclamée depuis longtemps, une révision approfondie des principes de rémunération des fonctionnaires fédéraux devrait amener nos autorités à de plus justes distinctions qualitatives de la personnalité et de la qualité du travail de leur collaborateurs, comme cela se fait dans les entreprises de l'économie privée. Et ce serait même au profit de la caisse publique alimentée par nos impôts.

## L'ICHA DEVIENDRA-T-IL TVA ?

Après plusieurs années de travaux, les Chambres fédérales ont mis sous toit le projet du futur régime financier de la Confédération. Le projet de remplacement de l'impôt sur le chiffre d'affaires par une taxe sur la valeur ajoutée sera obligatoirement soumis aux citoyens le premier week-end de juin prochain. La future TVA serait plus équitable, moderne et, dans son principe, plus proche de l'impôt indirect appliqué dans les pays de la Communauté Economique Européenne, avec laquelle nous renforçons notre collaboration.

Le taux de l'impôt fédéral indirect (l'actuel ICHA) appliqué aux ventes en gros serait adapté à celui qui touche le commerce de détail. En revanche, cet impôt à la consommation serait aboli pour les équipements et autres biens de production actuellement frappés à tort de cette «taxe occulte». Il serait désormais aussi perçu sur la plupart des prestations de services et sur ceux des agents énergétiques qui n'en sont pas déjà touchés. Au lieu d'une liste de produits exemptés, le futur impôt à la consommation serait limité à 1,9% sur les produits alimentaires. L'hôtellerie et la restauration bénéficieraient pendant cinq ans d'un taux de faveur de 4% et l'agriculture serait traitée suivant une réglementation spéciale. Enfin, la Confédération pourrait prélever un supplément de 1,3% du taux de base de la future TVA si le financement de l'AVS l'exigeait.

## LES SURPRISES DE L'INFLATION

En octobre 1990, l'indice national des prix à la consommation s'est accru de 0,6%, s'élevant ainsi à 123,6 points (décembre 1982 = 100).

Près de deux tiers de l'augmentation sont dus au renchérissement de l'essence et de l'huile de chauffage, de sorte que d'un mois à l'autre le groupe chauffage et éclairage a fait un bond de 11,2%. Celui des transports a progressé de 1,2%. Les denrées alimentaires, elles, n'ont renchéri que de 0,3%.

L'inflation était de 6,4% entre octobre 1989 et 1990; c'est le taux le plus élevé depuis décembre 1981. Pour novembre, l'indice des prix à la consommation devrait encore avoir nettement progressé à la suite des augmentations de loyer; mais elles ne se repercuteront pas sur le renchérissement de 1990, qui a enregistré les hausses de novembre 1989; le recul des prix du pétrole s'est déjà fait sentir au niveau de l'indice suisse des prix de gros, qui a reculé de 0,5%. D'une année à l'autre, le renchérissement des prix de gros n'a été que de 1,1%.

## PRIX DE CRÉATION TÉLÉVISUELLE GENÈVE-EUROPE Invitation aux auteurs

(ssr). — L'Association pour les Prix de création télévisuelle Genève-Europe, qui groupe organismes de radiodiffusion et organisations culturelles et politiques européennes, ont décidé d'organiser pour la troisième fois les «Prix de création télévisuelle Genève-Europe».

Les auteurs nés en 1956 et au-delà et domiciliés en Suisse, qui n'ont encore jamais participé à la création de programmes de télévision de longue durée (50 minutes ou plus) et qui seraient intéressés à ce grand concours international, peuvent en demander le règlement en écrivant à Société suisse des auteurs, «Prix Genève-Europe», case postale 3893, 1002 Lausanne ou à Société suisse de radiodiffusion et télévision, Direction des services du programme, «Prix Genève-Europe», case postale, 3000 Berne 15.

## Jeter des ponts - nouer des liens.

## PRO INFIRMIS

au service des personnes handicapées

## OUVERTURE EUROPÉENNE: MÉRITES ET LIMITES

«Un des mérites de l'ouverture européenne est d'avoir relativisé certaines de nos positions de force que nous devions simplement à la faiblesse de nos partenaires. Ces derniers étant en passe de nous rattraper, voire de nous devancer, il devient urgent de remettre à niveau nos conditions-cadre pour redonner aux entrepreneurs la possibilité de développer de nouvelles niches d'excellence en Suisse.

C'est par la force tranquille, doublée d'ouverture et d'esprit visionnaire, que nous parviendrons à vivifier nos traditions. Je le dis avec d'autant plus de conviction qu'actuellement nous assistons à une mobilisation de tous ceux qui, par crainte de perdre des avantages immédiats, négligent l'intérêt du pays à plus long terme. Les lobbyistes du refus forment une coalition d'intérêts politiques et économiques, dont le poids dans les organes de décision législatifs et exécutifs est bien supérieur à la valeur ajoutée qu'ils offrent à la population.

Quant à ceux qui favorisent une ouverture européenne, ils croient trop souvent détenir la pierre philosophale. Ils en viennent à sous-estimer la capacité des opposants à analyser minutieusement leurs arguments et à les déformer subrepticement en faveur de leurs intérêts corporatistes».

(J. Zwahlen, directeur BNS dans *Revue Economique et Sociale*, décembre 1990.

## EGALITÉ DES SEXES: DEUX POIDS, DEUX MESURES

Le 27 novembre dernier, le Tribunal fédéral a donné raison à une poignée de femmes protestant contre la discrimination civique des sexes dans le demi-canton d'Appenzell-Rhodes Intérieures. Il l'a fait à l'encontre du respect de la souveraineté cantonale et bien que la Justice soit non compétente dans une affaire relevant de l'autorité politique. Mais enfin, tant mieux pour les Appenzelloises qui ont envie de voter et de se faire élire dans leur pays!

Mais on ne comprend dès lors pas que, le 28 septembre, notre Cour suprême de Justice ait enfreint l'égalité constitutionnelle des sexes en interdisant aux femmes qui le désirent d'être occupées avec, en contre-partie, des avantages matériels accrus durant les heures nocturnes et le dimanche dans les entreprises industrielles que les équipements et leur production obligent de travailler en continu.

Deux poids et deux mesures également entre l'industrie et toutes les entreprises de service qui, comme la restauration et les transports par exemple, occupent du personnel féminin en nombre d'heures supérieures et à des moments pour lesquels le Tribunal fédéral met son veto lorsqu'il s'agit de l'industrie.

«Egalité des sexes, que d'inégalités on commet malgré toi!».

## MARTIGNY - CENTRE COOP

A louer

## bureau

avec place de parc

S'adresser à:

Robert Franc, Continentale Assurances  
Rue de la Poste 3, 1920 Martigny.

## MARTIGNY REGION

CENTRE THERMAL D'OVRONNAZ  
La direction communique

Suite aux articles qui ont été publiés ces derniers jours à l'occasion de l'accident de 27 décembre et qui donnent à notre sens un reflet inexact des responsabilités et des faits tels qu'ils se sont déroulés, la direction du Centre thermal d'Ovronnaz, tout en réitérant ses profonds regrets et sa sympathie à l'égard de la malheureuse victime se doit cependant d'apporter les précisions suivantes:

L'ensemble des autorisations de construire concernant les immeubles et les installations techniques ont été délivrées conformément aux prescriptions légales en vigueur; le Service de la santé publique devant quant à lui procéder à un examen se limitant à la qualité de l'eau ainsi qu'à la salubrité des locaux et ne concernant en aucun cas l'aspect technique des installations. M. Erwin Tschopp, inspecteur au dit Service, a d'ailleurs par la suite déclaré de façon absolument formelle qu'une visite préalable de sa part n'aurait pas été à même de détecter une anomalie technique des installations et donc éviter le drame qui s'est produit.

Pour diverses raisons, ce rendez-vous n'a pu en définitive être fixé avant janvier 1991. La direction du Centre a dès lors pris l'ensemble des précau-

tions utiles pour assurer un contrôle parfaitement efficace de la qualité de l'eau d'une part et de la propreté des locaux de l'autre.

Avant l'ouverture des installations, le Bureau d'ingénieurs sanitaires et l'entreprise spécialisée chargés de l'étude et de la réalisation des travaux techniques ont procédé aux contrôles et vérifications utiles, puis nous ont assuré que tout était parfaitement en ordre, et que dès lors la piscine pouvait être mise à la disposition du public.

Après l'accident, la piscine a été fermée durant vingt-quatre heures pour les besoins de l'enquête. Un expert a été désigné. Suite à l'inspection des installations, M. le Juge Instructeur du Bas-Valais a donné l'autorisation de remettre les bassins à disposition du public, les buses de massages étant mises provisoirement hors service.

Nous pensons dès lors en ce qui nous concerne avoir agi dans les règles de l'art et avoir pris l'ensemble des précautions commandées par les circonstances, notamment en confiant les travaux de la piscine à un Bureau sanitaire spécialisé et à une entreprise leader de notre pays en ce domaine.

La direction  
du Centre thermal

TRAFIC DE L'ANNÉE AU GRAND-SAINT-BERNARD  
Légère diminution par rapport à 1989

L'année 1990 se termine avec un résultat légèrement inférieur à celui de 1989 (—0,44% pour le trafic total) et cela à la suite d'un mois de décembre pendant lequel une exceptionnelle chute de neige sur le versant italien a perturbé le trafic pendant quelques jours. En effet, le dernier mois de l'année présente une baisse sensible du trafic, soit touristique (voitures —24,04%), soit commercial (camions —27,09%) par rapport au même mois de l'année précédente. De ce fait, la hausse enregistrée jusqu'au 30 novembre 1990 (+5919 véhicules, +1,07%) a été largement annulée.

Sur un plan général le trafic au Tunnel du Grand-Saint-Bernard a été caractérisé en 1990 par une augmentation du trafic commercial (+3041 camions en plus de 1989, +5,01%) et, à un niveau plus modeste, du trafic autocars (+213, +2,65%).

Le trafic 1990, par type de véhicule, se répartit de la façon suivante: voitures: 87,7% - autocars: 1,4% - camions 10,9%.

Au point de vue «nationalités», la répartition du trafic ne présente pas des changements dignes de remarques par rapport à l'année 1989:

Pays	Passages	%
Suisse	254 911	43,37
Italie	192 325	32,72
Allemagne	49 907	8,50
France	40 345	6,87
Bénélux	26 617	4,53
Grande-Bretagne	7 707	1,36
Scandinavie	2 593	0,45
Divers	13 416	2,20
	587 821	

La répartition du trafic commercial en 1990 est la suivante:

Italie	27 272	37,85
Suisse	23 322	32,37
Allemagne	9 350	12,98
Bénélux	8 573	11,90
France	2 091	2,91
Grande-Bretagne	286	0,40
Scandinavie	171	0,24
Divers	989	1,35
	72 054	

Par rapport à l'année 1989, l'Italie a baissé d'environ 3,5 points, tandis que le Bénélux et l'Allemagne ont enregistré respectivement une hausse de 2,7

et 0,9 points en pourcentage.

Les mois de plus fort trafic ont été: juillet pour tous les véhicules (81 393), août pour les voitures (76 447) et octobre pour les camions (8634). Les mois de plus faible trafic moyen journalier ont été: décembre pour tous les véhicules (moyenne journalière: 858), août pour les camions (moyenne journalière: 103).

A part les inconvénients déjà mentionnés qui se sont vérifiés au cours de la deuxième semaine de décembre à cause du fort enneigement des routes d'accès sur le versant italien, en 1990 le trafic au tunnel du Grand-Saint-Bernard s'est toujours déroulé régulièrement et sans problèmes.

## TRIBUNE LIBRE

## Dérision sportive

Ah, combien j'adhère aux paroles de Georges Aldas de ce 31 décembre à midi: la dérision de ses victoires sportives qui ne sont que consécration dues pour une bonne part aux hasards du moment précis.

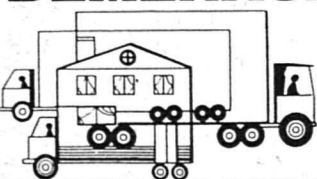
Et que prouvent-elles en fin de compte ces victoires?

Je revois les images finales du combat de boxe entre Mauro Martelli et Jean-Charles Meuret qui était venu s'entraîner à Ovronnaz: les larmes de déception du déclaré perdant qui n'aurait peut-être pas dû l'être...

Tant que le sport continuera à se présenter au public sous cette forme de gloriole et non comme le plaisir partagé d'un jeu cordial et dynamisant, je continuerai pour ma part à ne pas m'y intéresser et même à en mépriser profondément les protagonistes qui soutiennent financièrement et cherchent par là (et ils ne se l'avouent pas!) à se faire une puissance en aiguisant la combativité «pour la gloire».

On reconnaît l'arbre à ses fruits. Or, que résulte-t-il de ces luttes de clans? — Quoi de bon? N'y a-t-il pas là gaspillage de moyens qui pourraient servir des causes plus nobles? JIB

## DÉMÉNAGEMENTS



SUISSE - ÉTRANGER  
GARDE-MEUBLES  
MAURICE TORNAVY  
1890 SAINT-MAURICE  
025/65 26 66

## A LOUER A MARTIGNY

## APPARTEMENT 3 1/2 p.

dans petite maison indépendante, grande terrasse.

Centre ville.

Tél. (026) 22 21 19 ou 22 19 36 (heures des repas)



# Martigny en 1991: au rythme du 700<sup>e</sup>!

**Le phénomène est général. Comme beaucoup d'autres Villages suisses, Martigny n'échappera pas à la fièvre du 700<sup>e</sup> anniversaire de la Confédération. Les manifestations annoncées dans le cadre de l'événement figurent parmi les rendez-vous à retenir pour l'année à venir sur les bords de la Dranse. Le point culminant du calendrier mis en place sera à n'en pas douter, à la mi-juin, l'inauguration de l'amphithéâtre du Vivier restauré et l'interprétation de l'oratorio «Nicolas de Flue», légende dramatique d'Arthur Honegger et Denis de Roumont.**

**Il y a peu, la Société de développement de Martigny a publié de manière fort complète le programme des manifestations qui jalonnent l'année du 700<sup>e</sup>. Le voici et faites votre choix!**

## FÉVRIER

Du 6 au 12: Carnaval de Martigny  
10: Grand cortège de Carnaval à Martigny-Bourg  
15, 16 et 17: 14<sup>e</sup> Foire à la Brocante et antiquités au CERM  
24: 15<sup>e</sup> Marche internationale d'hiver des Amis de Plan-Cerisier

## MARS

6: Défilé de mode organisé par les Boutiques Saudan  
16: Concert annuel des Croques-Notes, Amicale des accordéonistes Martigny, salle communale, Martigny  
Du 24 au 7 avril: Fête foraine, place du CERM (extérieur)

## AVRIL

6 et 7: Championnat suisse de motocross, 2<sup>e</sup> manche au lieu dit Les Verneys, Martigny  
Du 9 au 12: Expo des neiges, au CERM. Journée d'achats membres ASMAS  
Du 24 au 27: Swiss Alpina, Foire internationale pour l'équipement des stations alpines, au CERM

## MAI

10, 11 et 12: Concours romand des sociétés d'accordéonistes au CERM  
16, 17: Séminaire du CREM (Centre de recherche et d'enseignement en



Barbara Hendricks sera le 29 juin à Martigny dans le cadre de l'inauguration de l'Amphithéâtre du Vivier rénové.

énergie et techniques municipales) au CERM

Du 24 au 26: Festival des musiques du Bas-Valais, au CERM

Les 25 et 26: 20<sup>e</sup> Marche internationale d'été des Amis de Plan-Cerisier  
Du 31 mai au 30 septembre: 700<sup>e</sup> anniversaire de la Confédération - Les images en folie. Exposition audiovisuelle en plein air avec la participation du public

## JUIN

Du 4 au 7, 13<sup>e</sup> Concours international de musique de chambre pour instruments à vent.

Les 5 et 6: Braderie de printemps, au CERM

8: Ouverture de l'amphithéâtre  
13: Amphi 91 - Avant-première pour la jeunesse de l'oratorio «Nicolas de Flue», légende dramatique d'Arthur Honegger et de Denis de Roumont (200 choristes, récitants, orchestre, danseurs)

15: Amphi 91 - Inauguration officielle de l'amphithéâtre - Oratorio «Nicolas de Flue»

20: Amphi 91 - Oratorio «Nicolas de Flue»

22: Amphi 91 - Oratorio «Nicolas de Flue»

29: Amphi 91 - Grand concert symphonique avec en soliste Barbara Hendricks, direction Tibor Varga, à l'Amphithéâtre

## JUILLET

Du 15 au 15 août: Festival d'été du cinéma aux cinémas Casino et Corso de Martigny

## AOÛT

Début août: Amphi 91 - Cinéma en plein air, projection dans l'Amphithéâtre de Martigny

1<sup>er</sup>: Marché de l'abricot et Fête nationale sur l'avenue de la Gare (tout le jour)

18: Bourse aux minéraux à la salle communale

30, 31 et 1<sup>er</sup> septembre: Expo VW-Audi au CERM

## SEPTEMBRE

Les 6 et 7: La Bâtiaz en fête, animation de quartier

Du 6 au 8: Orchestres à cœur ouvert, à Martigny et Saint-Maurice

Les 7 et 8: Tournoi de curling

Du 13 au 15: Fête du cinéma, aux cinémas Casino et Corso

Du 27 au 6 octobre: 32<sup>e</sup> Foire du Valais, Martigny, au CERM

## OCTOBRE

6: Combat de reines, dans le cadre de la Foire du Valais, Martigny

Les 11, 12 et 13: 92<sup>e</sup> Fête des musiciens suisses, divers concerts

Les 16 et 17: Cirque Knie, au CERM

Du 23 au 27: Rallye international du Valais

## NOVEMBRE

7: Marché de l'oignon (tout le jour) sur l'avenue de la Gare et la place Centrale

9: 16<sup>e</sup> Corrida d'Octodure, course pédestre

10: Rencontre des Espagnols du Valais, au CERM

Les 27 et 28: Braderie d'automne, au CERM

## DÉCEMBRE

2: Foire du lard, tout le jour, à Martigny-Bourg

## Des expositions en cascade

### FONDATION PIERRE GIANADDA

Musées permanents:  
Musée archéologique gallo-romain  
Musée de l'automobile ancienne  
Parc de sculptures (l'été ouvert le soir)  
Jusqu'au 24 février: Camille Claudel, sculptures.

1<sup>er</sup> mars au 9 juin: Chagall en Russie, peintures, avec en première mondiale, le décor du Théâtre Juif de Moscou.

15 juin au 20 octobre: Ferdinand Hodler, peintre de l'Histoire suisse  
Été 91: sculpture suisse en plein air

### LE MANOIR DE LA VILLE DE MARTIGNY, GALERIE DU MANOIR

19 janvier au 17 février: La Suisse en rêve, photomontages de Julie Sauter et Max Jacot. Plus d'une centaine de tableaux photographiques pour parcourir la Suisse en rêve. Une vision utopique de notre pays pour intro-l'année du 700<sup>e</sup> anniversaire.

9 mars au 14 avril: Duo d'artistes, exposition de la SPSAS-Valais pour marquer le 125<sup>e</sup> anniversaire de la création de la SPSAS en même temps que le 700<sup>e</sup> anniversaire de la Confédération.  
1<sup>er</sup> au 16 juin: L'Ecole cantonale des Beaux-Arts de Sion. Travaux de diplôme présentés par les élèves de dernière année.

21 septembre au 20 octobre: Egide Viloux, peintures. Une fascination pour la couleur, une abstraction fougueuse et de plus en plus maîtrisée.

31 octobre au 17 novembre: La Fête des Morts, 3<sup>e</sup> édition de cette manière très joyeuse et très mexicaine de célébrer la mort.

30 novembre au 29 décembre: L'Islande. Pour le 60<sup>e</sup> anniversaire de Léonard Closuit, de Martigny, une approche diversifiée de cette île des contrastes, à travers les photographies de Gérard Bonnet, les lithographies de Dominique Cosandey et les photographies de l'Islandais Ragnar Axeïsson.

### FONDATION LOUIS MORET

17 février au 10 mars: Cardi Anic, peintures. Née en 1946 à Sion, Cardi Anic habite et travaille à Saint-Léonard. Son œuvre est une exploration des rebus de notre époque.

24 mars au 14 avril: Denise Mennet, dessins. Née en 1927 à Lausanne, Denise Mennet vit et travaille dans sa maison ronde de Vennes. Jamais elle n'a cessé de prendre des risques; mais prendre des risques, c'est dessiner, c'est vivre.

28 avril au 19 mai: Olivier Saudan, peintures. Olivier Saudan est né en 1957 à Zurich. Il vit et travaille à Morges. Suprême fonction ludique, sa peinture représente tout son exutoire.

8 juin à fin juillet: Histoire d'un spectacle. Nicolas de Flue.

### CENTRE VALAISAN DU FILM

31 mai au 30 septembre: Les images en folie - 700 ans de la C.H. Une exposition audiovisuelle en plein air qui allie les prouesses de la technique, l'imagination des artistes et la participation du public. A visiter: la maison des images et son jardin de la découverte où des spectacles et projections en plein air seront régulièrement présentés.

## Une avalanche de concerts

### FONDATION PIERRE GIANADDA à 20 h. 15

Mercredi 16 janvier: Beaux Arts Trio. Beethoven: Trio en ut mineur op. 1 n° 3; Mozart: Trio en sol majeur KV 496; Schumann: Trio en fa majeur op. 80.

Mardi 5 février: Katia et Murielle Labèque, pianos. Albeniz: Aragon, Pavane, Castillon; Ravel: Rhapsodie espagnole Ma Mère l'Oye; Infante: Trois danses andalouses.

Samedi 2 mars: Bernard Soustrot, trompette; Vadim Sakharov, piano. Les virtuoses de Moscou, dir. Vladimir Spivakov. Concert de musique russe donné dans le cadre de l'exposition «Chagall en Russie».

Vendredi 22 mars: Goeryge Seboek, piano. Beethoven: Sonate «Clair de lune»; Schumann: Carnaval; Debussy: Images; Liszt: Rhapsodie espagnole.

Mercredi 17 avril: Maurice André, trompette; Peter Leisegang, violoncelle; Festival Strings de Lucerne. Direction Rudolf Baumgartner. Haendel: Suite avec trompette; Pachelbel: Canon; Telemann: Sonate pour trompette en ré majeur; Boccherini: Concerto pour violoncelle; Albinoni: Concerto pour trompette en ré mineur.

Vendredi 7 mai: Irena Grafenauer, flûte; Academy of St-Martin in the Fields. Dir. Iona Brown. Haydn: Symphonie n° 44 en fa mineur «Funèbre»; Mozart: Concerto pour flûte et orchestre n° 1; Symphonie n° 39 en mi bémol majeur KV 543.

### LES CAVES DU MANOIR (Cabaret/Théâtre) à 20 h. 30

10 janvier: Yvette Théraulaz - le signol de l'utopie. Elle ose dire sur scène ses joies, ses colères, déprime

avec humour, sensualité et totale humilité.

17 janvier: Michel Buhler - profession: chanteur. Accompagné par son pote de toujours (Léon Francioli), Michel nous revient avec quatorze nouvelles chansons à découvrir.

24 janvier: La Lupa - cuori, picche e fiori. La vie est un jeu de cartes où la joie voisine avec la peine. La Lupa, amie et tessinoise, nous le rappelle avec force et tendresse!

7 février: Dominique Savioz + Léo Devanthéry. 13 Etoiles - Allons enfants du Rhône, le jour de gloire est arrivé...

21 février: Sarcloret + Le Bel Hubert. Un autre ton — Pourquoi Sarclo? Parce que c'est beau... Pourquoi le Bel Hubert? Parce que c'est un frère... Quelle famille!

28 février: Pascal Auberson. Enfin! Pour ceux qui l'ignoraient, Pascal Auberson chante pieds nus, occupe seul toute la scène et finit par s'envoler. Profitez-en!

7 mars: Patrick Chambaz + Gisèle Ratse. Elle et lui — Réunis en une seule soirée, voici deux valeurs consacrées de notre show-biz!

14 mars: Pascal Rinaldi + Olivier de Preux. Autres étoiles — L'un confirme, l'autre débute. L'un est déjà passé, l'autre débarque. Tous deux seront au coude du Rhône pour vous réjouir.

### FONDATION LOUIS MORET

Du 1<sup>er</sup> au 3 février: Mozart. D'après le livre de Christophe Gallaz, illustré par Georges Lemoine. Animation musicale et littéraire en collaboration avec le Centre «Point Virgule» et l'Atelier musical de Martigny.

15, 19 et 22 février à 20 h. 15: Georges Athanasiadis — Trois conférences sur Mozart, suivies d'un récital aux grandes orgues de la basilique de Saint-Maurice, dimanche 24 février à 15 h. 30.

16 et 17 mars: Concours suisse de musique pour la jeunesse. Éliminatoires régionaux placés sous le patronage du Crédit Suisse, Martigny.

11 mai: Atelier musical de Martigny. Direction Dominique Tacchini, à 17.30.

## Les conférences de l'Université populaire de Martigny

21 janvier: Histoire de l'Amphithéâtre romain par M. François Wiblé, archéologue cantonal, Hôtel de Ville à 20 h. 30.

25 février: Saint-Nicolas de Flue, son rôle dans l'histoire suisse par M. Frédéric Giroud, historien, Hôtel de Ville à 20 h. 30.

11 mars: Honegger, présentation de l'Oratorio Nicolas de Flue, par M. Michel Veuthey, musicologue, Hôtel de Ville à 20 h. 30.

29 avril: 700<sup>e</sup> de la Confédération: Est-ce bien le Valais, My Lord? conte audiovisuel, Hôtel de Ville à 20 h. 30.



Le concours romand des sociétés d'accordéonistes aura lieu les 10, 11 et 12 mai



Au début octobre, la Foire du Valais battra son plein au CERM. La commune invitée sera Fully. De grands moments en perspective...



Du spectacle également sur le plan sportif avec une manche du championnat suisse de moto-cross les 6 et 7 avril aux Verneys







# Patrouilleurs 39-45: l'amitié était au rendez-vous



Nestor Crettex, Maurice Chappaz, Rodolphe Tissières, des souvenirs en commun et l'amour de la montagne comme dénominateur commun.



Des figures bien sympathiques.



Les évocations ne manquent pas.



La table officielle.



Rodolphe Tissières: 80 ans et l'âme des retrouvailles des anciens patrouilleurs.



Le divisionnaire Tschumi apporte le message des autorités militaires.



Camille Bournissen, La Patrouille des Glaciers version moderne, c'est lui.

**VERBIER (Ry).** — Ils ont entre 65 ans et 90 ans et, comme chaque année à l'invitation de leur ancien capitaine devenu depuis colonel, Rodolphe Tissières, octogénaire cette année, les anciens patrouilleurs de la Brigade de montagne 10 se sont retrouvés à Verbier, plus précisément aux Ruinettes, pour évoquer amitié, fraternité d'armes.

Cette année, ces retrouvailles étaient placées sous le signe du double souvenir, celui de cette aventure humaine peu commune de vivre sur la crête des Alpes pour défendre le pays pendant des mois et un autre souvenir, plus triste, l'avalanche survenue il y a cinquante ans dans le Val d'Arpettaz, qui avait coûté la vie à Victor Augustin et Florentin Theytaz et fait 18 blessés.

Entourant ces vieux briscards, des personnalités de la politique, de l'armée, du tourisme, étaient présentes.

L'occasion était toute trouvée lors de ces retrouvailles d'évoquer la période troublée de la guerre et d'une Suisse qui s'interrogeait moins sur elle-même que sur son avenir dans une Europe à feu et à sang.

Mais, pour être des vétérans, on reste néanmoins attentif au devenir helvétique. Aussi, à de nombreuses tables, on a parlé du 700<sup>e</sup> anniversaire de la Confédération suisse et de sa réalité dans un proche avenir.

La guerre du Golfe, l'attitude générale du pays face à l'armée, autant de thèmes qui se discutaient à table durant la choucroute traditionnelle.

Et puis parce qu'on a vu le danger si proche il y a cinquante ans, on ne s'est pas trop ému des états d'âme de l'intelligenstia helvétique en 1991. Alors, le chant vint au bord des lèvres et tout se termina en musique, rappelant ces instants où les hommes n'avaient rien d'autres à partager qu'un peu d'espérance et beaucoup de camaraderie.



Les responsables de Verbier sont là. De gauche à droite, Philippe Roux, Freddy Michaud, Patrick Messelier, Christian Sarbach et M. Moix, nouveau directeur commercial de Téléverbier.

## DIV MONT 10 RENFORCÉE Concours d'hiver les 25 et 26 janvier

Les concours d'hiver de la Division de montagne 10 renforcée sont des épreuves sportives très prisées parmi les activités hors service. Le vendredi et le samedi 25 et 26 janvier 1991, dans la région du col des Mosses (La Lèche, VD), quelque 600 à 800 concurrents et concurrentes sont attendus, qui disputeront les épreuves de ski al-

pin et de ski de fond (triathlon, slalom géant, course de fond) prévues par les organisateurs. La course est largement ouverte aux militaires de toutes catégories et de tous grades de la Division de montagne 10, de la Brigade forteresse 10 et de la Brigade réduit 21, à ceux de la Zone territoriale 10 de la Brigade frontière 11 ainsi qu'au Service féminin de l'armée et à divers invités.

Les renseignements sont à demander auprès du Commandement de la Division de montagne 10 à St-Maurice, tél. (025) 65 92 62.



Verbier: lieu de rendez-vous des patrouilleurs. Ils ont connu ce site alors que la ville n'était pas encore à la montagne!



**NOUVELLE PARUTION DES EDITIONS SELECTION DU READER'S DIGEST**  
**Beautés naturelles de la Suisse**

**100 merveilleux paysages protégés**

En l'honneur du 700<sup>e</sup> anniversaire de la Confédération helvétique, les éditions Sélection du Reader's Digest ont réalisé un livre d'images dont le sujet est: comment promouvoir notre sens des responsabilités envers la nature de notre pays en cette période de dangers accrus pour l'environnement? Dans l'ouvrage *Beautés naturelles de la Suisse*, nous présentons 100 régions caractéristiques de la Suisse qui sont toutes, à l'exception du parc national, recensées dans l'Inventaire fédéral des paysages, sites et monuments naturels d'importance nationale (IFP). Nous citerons comme exemple, les chutes du Rhin, le Creux du Van, mais aussi les régions moins réputées de Silberen ou des étangs de l'évêque de Bonfol et de Vendincoirt dont les particularités ne sont pas forcément évidentes.

Les auteurs, Ronald Gohl et Franz Auf der Maur, connaissent parfaitement la Suisse. Ils ont écrit les textes et fait les photos. Un spécialiste de la Ligue suisse pour la protection de la nature (LSPN) a supervisé le travail. Le conseiller fédéral Flavio Cotti, chef du Département de l'intérieur a rédigé la préface en mettant l'accent sur la relation de cause à effet entre la diversité de nos paysages et celle de nos cultures dans notre état fédéraliste.

Seuls les paysages exceptionnels, soit par leur géologie ou leur importance comme espace culturel traditionnel, soit comme biotope pour la faune et la flore, soit par leur aspect caractéristique d'une certaine région, sont recensés dans l'IFP. La plupart des chapitres du livre *Beautés naturelles de la Suisse* comprennent des suggestions de randonnées qui permettront au lecteur d'aller découvrir lui-même la diversité et splendeur de ces paysages. En effet, toutes les régions décrites valent la peine d'être visitées dans le cadre d'un tourisme écologique. Les dix extraits de la carte nationale précisent la situation de la région; les petites cartes schématiques, à la première page de chaque chapitre, donnent un aperçu des contours et de la grandeur de la région et signalent les points marquants de son environnement. Les «Six commandements du promeneur», une carte descriptive et la liste de toutes les régions IFP complètent les cent chapitres. Les commandements ont été édités par la LSPN dans le but

de promouvoir un comportement responsable dans la nature.

**BEAUTÉS NATURELLES DE LA SUISSE**

100 merveilleux paysages protégés (320 pages, plus de 300 photos en couleurs, 10 extraits de la carte nationale, 100 petites cartes schématiques, couverture de protection, format 24 x 30,5 cm), est en vente au prix de fr. 74.80 en librairie ou (+ fr. 3.90 de port et d'emballage) directement auprès des éditions Sélection du Reader's Digest, Räfelstrasse 11, case postale, 8021 Zurich.



**FORCES MOTRICES VALAISANNES SA WALLISER ELEKTRIZITÄTS GESELLSCHAFT AG**

Dans nos bureaux du secteur d'exploitation des réseaux de distribution et production électrique du Bas-Valais à Vernayaz, nous offrons quatre places d'apprentissage pour

- un(e) apprenti(e) de commerce**
- un(e) apprenti(e) dessinateur(trice) et**
- deux apprentis électriciens de réseau**

Les candidats auront terminé le Cycle d'orientation.

**Nous leur donnons:**

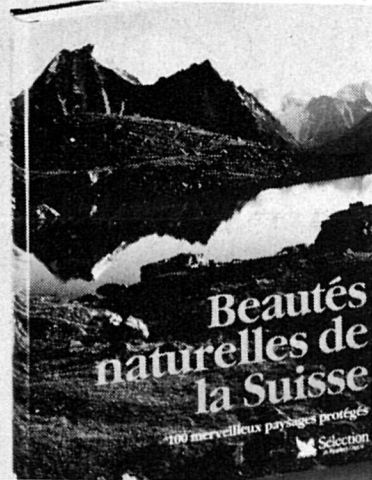
- possibilité d'acquérir une bonne formation professionnelle
- travail au sein d'un petit groupe
- semaine de cinq jours

**Début de l'apprentissage: été 1991.**

Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus en téléphonant au (026) 64 14 01 (M. Fellay).

Les candidatures des intéressés accompagnées des certificats scolaires sont à adresser à:

**FORCES MOTRICES VALAISANNES S.A.**  
 Service du personnel  
 1904 Vernayaz



**LES**  
**9 - 12 - 16**  
**19 - 23 - 26**  
**janvier 1991**  
 de 10 heures à 17 h. 30

**SOLDES A TOUT CASSER... !!!**

**avec GIL AUBERT**

**«Ne perdez pas la boule»**

*Des actions folles!!!  
 Des jeux fous!!!  
 Des cadeaux fabuleux!!!*

**Par jour 3000 francs de cadeaux soit:**

- 3 voyages sur la Costa Brava**
- 15 croisières sur le Léman**
- 30 passeports au Happyland à Granges**



**SPANATOURS HAPPYLAND**

**innovation**

Pour vous, le meilleur.

Martigny

(Soldes autorisés du 9 au 29.1.1991)

**Soldes intéressants chez**



**Prim enfance MARTIGNY**

**Confection 20 et 50%  
 Puériculture 15%**

R.RODUIT-BOSON  
 Avenue de la Gare 38  
 Tél. (026) 22 35 37

Merci de votre visite!

(Soldes autorisés du 9 au 29.1.1991)

**Venez vous équiper chez**

CHAUSSURES

**cretton**

Avenue de la Gare 28 - 1920 MARTIGNY

**à des prix «fin de saison»  
 Une montagne de prix fracassés!**

Notre succursale

**MARCHÉ cretton SPORTS**

Place Centrale - 1920 MARTIGNY

(Autorisés du 9 au 29.1.1991)

**50% ET PLUS SUR LE STOCK**

**Exception: jeans 20%**

*Gauda*  
**MARTIGNY LES BOUTIQUES**

Autorisés du 9 au 29.1.1991



VALAIS

## NOUVEL-AN AUTREMENT

## Une veillée à la Villa Vandel

(ID/FXA). — Et si nous passions la nuit du réveillon autrement? Loin des bombances, des réjouissances mondaines, des froufrous et des cotillons? C'est ce que se sont dit plusieurs centaines de personnes à travers la Suisse romande, lors du dernier Saint-Sylvestre. Pour se consacrer à la fête de la prière, à la joie de la célébration, à l'exubérance de l'espérance. A Bex, au Foyer de Charité des Dents-du-Midi, au Cénacle de Genève, à Notre-Dame du Silence à Sion, dans le Jura. Nous étions des septante qui ont passé le cap pour l'an neuf à Châtel-St-Denis, chez les missionnaires du Sacré-Cœur, à la Villa Vandel. Pour renouveler notre regard sur le monde et sur les hommes.

L'horaire est copieux, il bannit l'ennui: de 21 heures à 5 h. 30, il fait alterner temps de prière et temps pour faire la fête, échanger et se détendre. Et il permet l'assouplissement temporaire ou définitif — pour ceux qui changent leur regard en... fermant leurs paupières.

## UNE TRENTAINE DE JEUNES

Septante personnes de tous les coins de la Suisse romande s'étaient rassemblées, dont un bon nombre de Valaisans. Des habitués, des têtes nouvelles. Des couples, des familles, et beaucoup de jeunes, presque la moitié. Membres du groupe des «Jeunes de Lourdes», de la «Chaîne de la prière». Ces derniers vivaient en communion particulière avec treize de leurs amis, maillons de cette même

chaîne, partis trois semaines passer Noël autrement à Calcutta, avec Mère Theresa et ses petites sœurs.

## CHANGE TON REGARD ET LE MONDE CHANGERA

Pour une vingtaine de participants, la veillée constituait l'achèvement d'une semaine de retraite à la Villa Vandel, du 26 au 31 décembre. Elle offrait un parcours en six étapes, élaboré par Véronique Denis, une jeune théologienne de Leytron:

- Regarder le Verbe Incarné, pain de vie, présent dans le Saint-Sacrement
- Regarder Marie, Mère du Verbe incarné
- Regarder les événements de la vie pour y discerner une présence
- Regarder ses frères comme des personnes
- Regarder l'Eglise comme un peuple rayonnant d'amour
- «Change ton regard, et le monde changera!»

Et c'est le Père Bernard Bitschnau, de Bramois, qui la présidait, dans le chant, le silence, la prière, l'adoration, le partage.

## A MINUIT, LA MESSE

Avec, au cœur de la nuit, à l'heure où l'an bascule, comme premiers mots dits, comme premiers gestes posés, la célébration de l'eucharistie en l'honneur de la Vierge Marie, prémices de l'année nouvelle. Et ils étaient encore 30, à 5 h. 30 du premier matin de 91, passés sur l'autre rive, prêts à affronter, la joie au cœur, l'année nouvelle.

RADIO-RHÔNE - TOUS LES SAMEDIS SOIR  
Une émission religieuse

(ID/FXA). — Pendant presque sept ans, sur Radio-Martigny, Jean-Luc Ballestraz (entouré d'une petite équipe) animait tous les samedis soir, de 19 à 20 heures, une émission religieuse. La nouvelle grille des programmes de Radio-Rhône conserve cette plage horaire. Avec un quart d'heure d'information et trois quarts d'heure pour un dossier-interview-réflexion.

## LE MEMENTO DES MANIFESTATIONS

Pendant le premier quart d'heure (de 19 heures à 19 h. 15), quatre correspondants régionaux:

- Yolande Maurer, pour l'Eglise réformée
- Jean-Paul Federneder, pour la région de Martigny
- François-Xavier Amherdt, pour le bassin séduinois et le Diocèse
- Evelyne Gard, pour la région sierroise

donnent en direct à l'antenne un petit flash d'information sur les principales manifestations de la semaine à venir.

Puis, Jean-Luc Ballestraz, responsable du SDRT (Service diocésain de

radio-télévision) fait une brève revue de presse romande.

## UNE EQUIPE DE PRÉSENTATEURS

Les trois autres quarts d'heure (19.15 - 20.00) sont réservés à l'émission proprement dite, selon des styles et des genres très diversifiés: cela va de l'interview d'une personnalité (ainsi les frères P. et R. Jaccard, G. Nanchen...) à l'exposition d'un dossier thématique (en décembre, les enfants chantent Dieu), de la présentation d'un événement-phare (tel que la semaine pour l'Unité) à la réflexion théologique (par exemple, tous les deuxièmes samedis du mois, la «Bible sur les ondes»).

Pour réaliser ces émissions, J.-L. Ballestraz s'est entouré d'une équipe d'animateurs:

- Chanoine Gabriel Pont, de Trient (La «Bible sur les ondes»)
- Chanoine Jean Emonet, Prieur de Martigny
- Abbé Gérard Voide, vicaire à Fully
- Pasteur Roland Nyffeler, pasteur de Montana
- Frère Jean-Paul Federneder, Ma-

rianiste à Martigny  
— Abbé François-Xavier Amherdt, vice-directeur du Séminaire de Sion

— Mme Evelyne Gard, de Sierre, professeur.

Les prises de sons sont faites alternativement dans les studios de Martigny, de Sion ou de Sierre.

## EN JANVIER

Tous les samedis soir, de 19 à 20 heures.

— de 19 heures à 19 h. 15: memento des manifestations

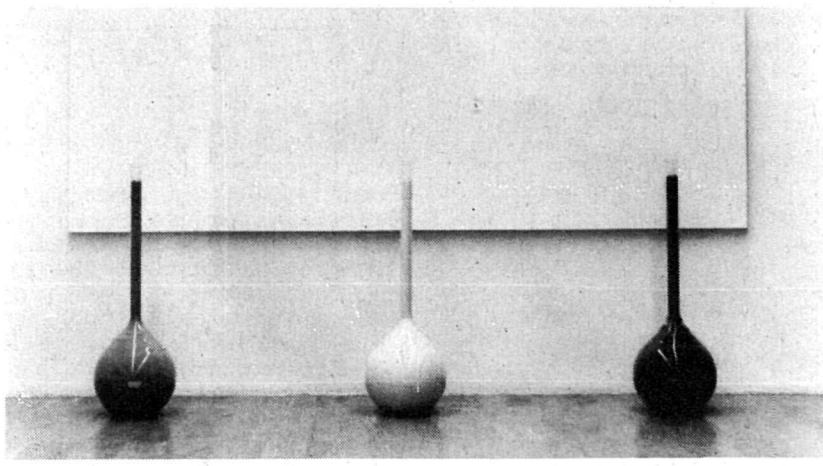
— de 19 h. 15 à 20 heures: une émission dossier/interview

12 janvier: «La Bible sur les ondes» avec le chanoine Gabriel Pont.

19 janvier: «L'œcuménisme aujourd'hui?» avec le pasteur Daniel Gander, président du Conseil synodal de l'Eglise réformée-évangélique du Valais, et Mgr Henri Schwyzer, évêque du Diocèse de Sion, en écho de la célébration œcuménique cantonale bilingue, le mardi 15 janvier à 20 heures, au Temple de Sion.

26 janvier: la vente paroissiale protestante, pasteur Roland Nyffeler.

## Forum d'art contemporain: Gilles Porret



SIERRE. — Pour sa deuxième année d'existence, le Forum d'art contemporain à Sierre débute avec Gilles Porret, artiste neuchâtelois établi à Genève. Il exposera ses monochromes du 12 janvier au 2 mars 1991. Le vernissage a lieu ce samedi dès 17 heures.

(Photo Alain Humeroze, Genève)

## INFORMATIQUE

## Plein succès pour des Sierrois

Dans le domaine des études en informatique, c'est avec une grande satisfaction que nous venons d'apprendre le succès obtenu par cinq jeunes Sierrois qui ont pour noms: Nicolas Mayoraz, Dominique Kuster, Alain Steyaert, Nicolas Amos et Frédéric Vianin.

Les trois premiers nommés ont passé leur diplôme en informatique de gestion, à l'ETS de Bièche; quant aux deux autres, ils ont décroché le leur, auprès de l'ETI de Sierre, il y a trois et quatre ans.

A Bièche, sur une volée de seize diplômés, tous les Valaisans provenaient de la Cité du Soleil. Cela semble devenir une tradition bien ancrée, puisque ce n'est pas la première fois que ce phénomène se produit, il aurait plutôt tendance à se répéter.

Fait également sympathique: tous ces jeunes méritants sont des amis, camarades d'école, de collège, d'école de commerce, depuis longtemps!

Alors, que sont devenus tous ces jeunes, une fois leur diplôme en poche et leurs stages pratiques menés à bon terme?

Alain Steyaert a voulu tenter une expérience, à l'extérieur de notre canton, auprès de la Maison Nestlé.

Quant à Nicolas Mayoraz et Nicolas Amos, à Dominique Kuster et Frédéric Vianin, ils ont élu domicile à Technopole, depuis le 1<sup>er</sup> octobre de cette année...

Sous son toit, ils ont ouvert un bureau, intitulé Scopus. Ce dernier s'occupe essentiellement des développements d'application dans le domaine de la gestion et de la télématique.

De leur propre aveu, Technopole est générateur de places de travail et incite les jeunes à demeurer sur place. Sans Technopole, ils auraient dû aller ailleurs pour, peut-être, ne plus jamais revenir chez nous!

Avec une moyenne d'âge de 24 ans, les partenaires de Scopus veulent, non seulement développer un marché sur place, mais ils tiennent à une ouverture sur notre pays et sur une Europe qui n'est plus une simple esquisse.

Scopus, c'est le but, la finalité à atteindre... pour ces quatre jeunes, nous souhaitons que ce but soit lumineux. C'est un franc succès que l'on voudrait voir couronner les efforts de ceux qui osent mettre en commun intelligence et volonté, clé de toutes les réussites.

## Mission: une mission pour l'art!

Certes, le jeu de mots peut paraître facile: il correspond si bien à la réalité qu'il aurait été dommage de s'en passer!

Grâce aux efforts presque têtus de M. Eddy-Paul Nicollier, une galerie permanente, ouverte à toutes formes d'art, est née et continue à vivre dans ce petit village du Val d'Anniviers: Mission. Quant au nom de la Galerie, c'est Cholaic: le soleil qui vient par deux fois rendre visite au village.

Jusqu'au 27 janvier, c'est notre ami Luc Crettaz, de Vissoie, qui a accroché ses œuvres, au Cholaic. Oh! il n'a pas besoin de ces modestes lignes pour faire connaître tous ses talents. Au soir du vernissage, la quasi-totalité des œuvres avait déjà fait ses heureux — ou ses malheureux, lorsque plusieurs personnes se rencontraient sur des goûts communs. Il fallut bien les départager!

Mon regard n'est pas celui d'un critique, c'est plutôt celui d'un admirateur envers quelqu'un qui se réalise dans un idéal et une manière de s'exprimer face au monde.

Chez Luc Crettaz, la peinture de-

vient rapidement passion qu'il s'agit d'apaiser durant les jours de liberté mais, surtout, dans son cher mayen de Zinal. Autant il est accueillant envers «l'étranger» autant notre artiste peut s'entourer de paix et de silence, lorsqu'il déroule sa toile ou pose le magnifique papier qui recevra gouaches et aquarelles, fruits de son imagination.

Imagination n'est pas le terme exact car Luc Crettaz nous restitue tout aussi fidèlement tant de scènes de la vie anniviarde que ni la photo, ni la mémoire ne peuvent rendre. Et ce sont bientôt tous les villages de la vallée qui défilent sous nos yeux...

Cela fait quarante ans que l'hôte de Cholaic peint, dessine, laissant au hasard le soin d'attribuer ses œuvres: c'est un ami, un parent, un passant qui prennent précieusement ce qui a été fait. Je suis certain que Luc Crettaz nous réservera d'autres sacrées surprises pour l'année du 700<sup>e</sup>... En attendant, je sais que l'artiste anniviarde met à profit le mois de janvier pour encore créer et élaborer. Merci et bonne... mission, mon cher Luc!

## A CHATEAUNEUF-CONTHEY

## Serge Gainsbourg, Yves Montand, François Mitterrand et... Eric Blanc!

Soirée pas tout à fait comme les autres ce samedi 12 janvier prochain dans la salle polyvalente de Châteauneuf-Conthey. Les plus grands, les plus populaires des personnages qui alimentent quotidiennement les médias seront présents sur la scène avec un teint bronzé comme pas deux. Usant à merveille de ses dons de chanteur et de comédien, Eric Blanc, puisque c'est de lui bien sûr qu'il s'agit, caricaturera dans un cocktail illiant les hommes de ce monde.

Originaire du Bénin, Eric Degbegni occupe les scènes parisiennes depuis quatre ans seulement sous le pseudonyme d'Eric Blanc. On le remarque dès le début de sa carrière pour ses imitations d'une rare justesse surtout lorsqu'il se met à chanter avec le même timbre de voix des artistes comme Serge Gainsbourg ou Yves Montand. Si c'est ses formidables imitations qui l'ont fait connaître à travers toute la francophonie, Eric Blanc se défend d'être qu'un imitateur et depuis peu il travaille sur un spectacle de comédie qui donnera la vraie valeur de cet homme franchement sympathique et bourré

de talent. Samedi soir, il nous présentera des sketches et des imitations trempés dans le vrai humour, celui qui fait rire jusqu'aux larmes et qui nous réchauffe le cœur.

Pour que cette soirée soit une véritable soirée de gala, Spectacle Services Production a fait appel à trois troupes de danse pour assumer la première partie: du Modern-Jazz avec le Blue Gym Sion, du Breakdance avec la troupe A.T.B. et des claquettes avec la Cie Tap-Jazz Dancers du Studio Taps.

Placée sous la formule «cabaret», cette soirée ne manquera pas de divertir et nous donne un excellent prétexte de débiter cette nouvelle année avec le sourire.

La location pour cette soirée unique est ouverte dans les succursales SBS ou par téléphone 24 heures sur 24 au secrétariat de Spectacle Services au (027) 23 50 86.

## CARNAVAL SIERROIS

## Appel aux groupes bénévoles

Cette année, le Carnaval sierrois tient absolument à marquer un nouveau départ et étoffer davantage la participation de groupes bénévoles au cortège des enfants.

Année après année, des gens se dévouent sans compter pour, c'est l'essentiel, faire avant tout plaisir aux plus jeunes de la Cité du Soleil...

C'est pourquoi, le comité du Carnaval, présidé par Hildegarde Melly, compte bien sur la disponibilité en temps, en costumes et en masques, pour que le cortège soit une réussite. Pour cela, il n'est rien de plus simple: envoyer un délégué à l'assemblée qui se tiendra le 11 janvier à 18 h. 30 au Café de la Zerveltz ou s'inscrire auprès de Michel Theytaz, rédacteur indépendant, à Sierre.

A chacune, à chacun, le comité du Carnaval dit déjà un tout grand merci mais aussi — c'est important — un accueil aussi chaleureux que spontané.



Eric Blanc ou l'Humour sous toutes les couleurs!

POLICE CANTONALE  
Statistique du mois de novembre

Durant le mois de novembre, la police cantonale a enregistré 267 vols par effractions et 250 vols simples. Onze incendies ont été dénombrés et il a fallu procéder à trois interventions en montagne. La police cantonale a procédé à 77 arrestations pour infractions contre le patrimoine.

## MEMENTO

## OFFICIEL

## EXTRAITS DU B.O.

MARTIGNY-COMBE. — L'Administration communale soumet à l'enquête publique la demande de MM. Patrick et Pierre-André Guera pour construire trois villas et six garages au lieu dit Arbignon.

ORSIÈRES. — L'Administration communale soumet à l'enquête publique la demande de M. Michel Bobillier pour construire une villa à Issert.

ORSIÈRES. — L'Administration communale soumet à l'enquête publique la demande de M. Maurice Thétaz, pour construire un chalet à Champex.

FULLY. — L'Administration communale soumet à l'enquête publique la demande de M. Stéphane Schweickhardt et Yvan Joris pour construire un immeuble d'habitation à Vers-le-Pont.

CHARRAT. — L'Administration communale soumet à l'enquête publique la demande de M. Michel Bertola pour construire une villa au lieu dit Les Grandes-Maraiches.

## CINEMAS

Casino: tous les soirs à 20.30: *La gloire de mon père* de Yves Robert avec Philippe Caubère et Nathalie Roussel (sans limite d'âge); mercredi à 14.30: *La Petite Sirène* de Walt Disney (sans limite d'âge).

Corso: tous les soirs à 20.30: *Maman, j'ai raté l'avion* (7 ans).

## EXPOSITIONS

Martigny (Fondation Pierre Gianadda): Musée gallo-romain - Musée de l'automobile - Parc de sculptures. Jusqu'au 24 février: exposition C. Claudel, sculptures, dessins, peintures. Ouvert tous les jours de 10.00 à 12.00 et de 13.30 à 18.00.

Le Châble (Musée de Bagnes): expo collective à l'enseigne de «Bagnart» jusqu'au 20 janvier, du mardi au dimanche de 14.00 à 18.00.

Verbier (Atelier Flaminia): huiles de Walter Meyer, jusqu'au 31 janvier, du mardi au dimanche de 09.30 à 12.00 et de 15.00 à 18.30.

Verbier (Galerie d'Art du Hameau): peintures de Klaus Ziegler et céramiques de Ute Sturm-Jöhrens, jusqu'au 20 janvier, du mercredi au dimanche de 16.00 à 19.00.

## CARNET

## DÉCÈS

M. Marius Murisier, 80 ans, Orsières  
Mme Rose Denis, 78 ans, Leytron  
M. Théophile-Edouard May, 84 ans,

Le Châble  
M. Paul Fischer, 80 ans, Montana  
Mlle Marie-Françoise Franc, 41 ans, Monthey

M. Eugen Plasch, 50 ans, Varone  
Mlle Julie de Sépibus, 88 ans, Sion  
Mme Yvonne Sauthier, 61 ans, Erde  
M. Flavien Studer, 48 ans, St-Léonard  
M. René Addy, 88 ans, Martigny  
Mme Ernestine Vuissoz, 87 ans, St-Martin



MARTIGNY

## Ouverture du Foyer de jour

**MARTIGNY.** — Le Foyer de jour «Chantovent» installé à la rue des Ecoles 9 à Martigny est ouvert depuis cette semaine, le mardi, jeudi et vendredi, de 8 h. 30 à 17 h. 30.

**Son but :** soutenir toute action en faveur des hommes et femmes en âge d'AVS permettant leur maintien à domicile le plus longtemps possible. Ce n'est ni un club, ni un établissement hospitalier ou une maison de retraite. Sa démarche est complémentaire de celle des services et mouvements bénévoles œuvrant dans notre région.

**Ses objectifs :** surmonter une période difficile de la vie; un repos

passager obligatoire; favoriser la réinsertion familiale et sociale; familiariser à la vie communautaire; développer l'autonomie et le mieux-être de chacun (cuisine, petites corvées, gymnastique douce, bricolages, ateliers, jeux, lecture, sieste, etc.).

Mme Marie-Hélène Lampo, assistante sociale, vous attend, elle vous accordera de doux moments.

Tél. 22 09 94 Foyer  
22 11 41 Secrétariat  
22 57 46 Heures des repas  
22 29 57 Présidente

Association du Foyer de jour

## COUPE DES ROIS

### La couronne à Olivier Daniel, Emeric Danna et Rafael Mascolo

**MARTIGNY.** — Organisée par le Club de pétanque de Martigny, la traditionnelle Coupe des Rois a vu la participation de 44 équipes samedi et dimanche dans le local de la Grenette. En finale, Olivier Daniel, Emeric Danna et Rafael Mascolo (mitigée) ont battu Marcel Fabrizzi, Pierre Vogel et Patrick Dupertuis (Veyras) sur le score de 13 à 8. La 3<sup>e</sup> place est revenue à Ivano Pradegan, Paul-Henri Saudan et Jacky Rouiller (Les Cadets, Martigny-Combe), alors qu'au 3<sup>e</sup> rang, on trouve Marcel Chabbey associé à Danilo Rosset et Giovanni Cracco (mitigée).



De l'ambiance ce dernier week-end dans le local de la Grenette.

## Noël de la Fraternité chrétienne de Martigny et environs



Une soixantaine de personnes ont participé dimanche à Saint-Jeanne-Antide à la fête de Noël organisée par la Fraternité chrétienne des malades et handicapés de Martigny et environs. Le traditionnel office divin, les échanges de vœux et une collation en commun étaient au programme de cette rencontre orchestrée au fil des ans par Mme Gilliéron et son équipe de bénévoles.

## NOUVEAU A MARTIGNY

### Vers la création d'un gîte communal

**(chm).** — Quel avenir l'Administration communale entend-elle réserver à son Auberge de Jeunesse? L'interrogation est de mise suite à la décision du Conseil municipal de renoncer, en raison de l'importance de l'engagement financier, à la transformation intérieure du bâtiment Majella en cours d'acquisition.

Au sous-sol du bâtiment du Feu en bordure de la route du Levant, l'Auberge de Jeunesse de la Ville ne répond plus aux exigences de la clientèle, selon l'Association bernoise des Auberges de la Jeunesse qui précise que le centre d'accueil octodurien est le dernier en Suisse installé dans un abri de Protection civile. La notion de convivialité prônée par l'association fait donc cruellement défaut. De plus, sa position éloignée par rapport à la gare CFF par exemple n'est pas faite pour favoriser la venue de la clientèle.

Compte tenu de ce qui précède, l'AJ octodurienne enregistre cependant bon an mal an, un total approximatif de 3000 nuitées. Un résultat plus que satisfaisant qui a incité les autorités à empoigner le taureau par les cornes suite à la décision de l'association bernoise de résilier son contrat avec la commune de Martigny avec effet au 31 mai prochain.

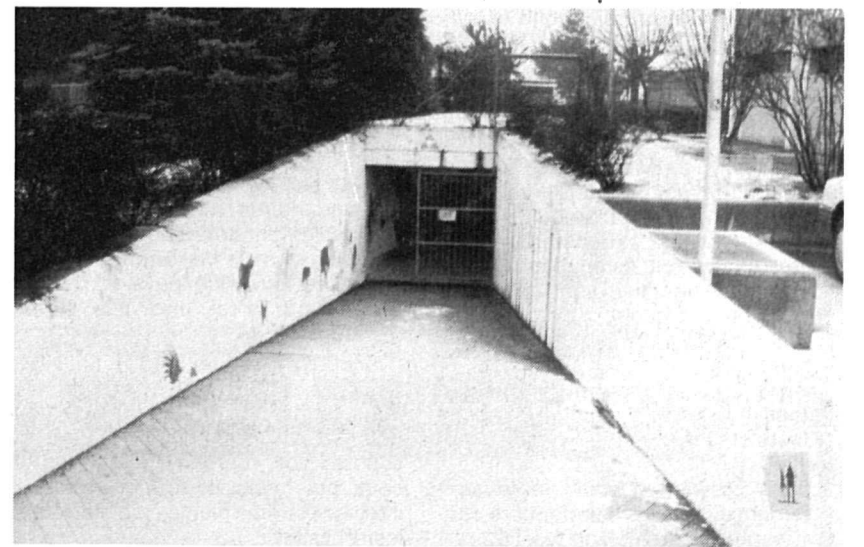
L'idée initiale était d'installer

l'Auberge de Jeunesse dans le bâtiment Majella restauré. Seulement voilà, les estimations effectuées sur place ont révélé la trop grande importance de l'engagement financier.

Le conseiller communal Raphy Martinetti explique que la volonté de doter la ville d'un tel centre est réelle. Le hic, c'est que le montant inscrit dans le plan quadriennal pour l'aménagement intérieur (1 million) suffit à peine à la construction d'une AJ d'une cinquantaine de places. L'association bernoise a mis son veto, arguant du fait qu'une auberge de jeunesse n'atteint son plein rendement qu'avec une capacité d'accueil de 80 à 90 lits. Pour une telle construction, la facture passerait dès lors à trois millions de francs sans compter l'investissement lié à l'implantation de l'appartement du responsable des lieux, les père aubergiste.

«La Municipalité doit faire face à

d'autres engagements financiers. Il n'est pas possible, vu la conjoncture actuelle, de dépenser quatre millions de francs pour la réalisation de la nouvelle Auberge de Jeunesse de Martigny» explique Raphy Martinetti qui ajoute: «Je l'ai dit, la volonté d'avoir un tel centre à disposition est réelle. Lors d'une récente séance, le Conseil communal a donc décidé de maintenir l'Auberge de Jeunesse de Martigny dans les sous-sols du bâtiment du Feu. Un gîte communal sera mis en place, qui fonctionnera selon les principes en vigueur dans toute Auberge de Jeunesse. Des améliorations sont prévues. Enfin, nous trouverons un terrain d'entente avec l'association bernoise pour qu'elle mentionne dans le répertoire officiel la présence à Martigny d'un gîte d'accueil destiné aux hôtes de passage, aux groupes, aux familles, etc.»



Le passage qui conduit à l'Auberge de Jeunesse de Martigny au bâtiment du Feu.

## AJ de Sion: situation exceptionnelle

«A la rue de l'Industrie, à deux pas de la poste et de la gare CFF, la nouvelle Auberge de Jeunesse de Sion occupe un emplacement favorable dans un immeuble en cours de construction» explique le conseiller communal François Mudry. Adjoint au Service de l'Edilité de la commune de Sion, M. Raymond Cusin note pour sa part qu'il s'agit-là d'une réalisation d'importance évaluée à trois millions de francs.

La future Auberge de Jeunesse de la capitale est appelée à remplacer l'ancienne installée à l'école du Sacré-Cœur. Elle aura une capacité d'accueil de septante-six lits, soit dix-huit chambres à quatre lits et deux chambres à deux lits destinées aux personnes handicapées. Le complexe abritera un réfectoire et un restaurant capable de recevoir une cinquantaine de personnes.

Selon M. Cusion, le gros œuvre est aujourd'hui terminé. Si le programme de travail est respecté, ce qui semble être le cas, l'Auberge de Jeunesse de Sion sera mise à la disposition des jeunes globe-trotters et autres voyageurs à partir du mois de juin prochain. «L'en-

trée en service coïncidera donc avec le coup d'envoi de la saison touristique estivale» se réjouit M. Cusin qui insiste en conclusion sur la situation exceptionnelle dont va bénéficier l'AJ sédu-

noise à dix minutes du Centre-Ville et à proximité immédiate d'installations sportives populaires (piscines, patinoire, stade de l'Ancien-Stand), ainsi que de la zone de détente des Illes.



L'immeuble en cours de construction qui accueillera dès le mois de juin la nouvelle Auberge de Jeunesse de la ville de Sion.